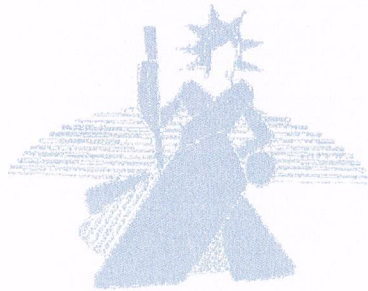


*Didier GATIMEL
Isabelle ARMENGAUD GATIMEL
Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE
Huissiers de Justice Associés*

*40, rue de Monceau
75008 PARIS*

PROCES VERBAL DE CONSTAT



SCP GATIMEL
ARMENGAUD-GATIMEL
de MONTALEMBERT d'ESSE
Huissiers de Justice Associés
40 rue de Monceau
75008 PARIS

☎ 01.53.53.09.10 📠 01.53.53.09.11
constats@gatimel.com

PROCES VERBAL

SECOND
ORIGINAL

DE

DESCRIPTION

Dossier n°188392

L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE CINQ SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

Monsieur le responsable du service des Impôts des particuliers du 7^{ème} arrondissement de PARIS (anciennement Trésorier principal du 7^{ème} arrondissement de PARIS), représentant l'État, domicilié en ses bureaux 9 place Saint Sulpice 75006 PARIS,

Ayant pour Avocat, chez qui domicile est élu, **Maître Alain Léopold STIBBE**, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, ayant siège 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème} Arrondissement.

LEQUEL M'EXPOSE :

Que suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré à Monsieur Ricardo COCCIANTE et à Madame Catherine BOUTET par acte du Ministère de mon Etude en date du 25 juin 2013, il me requiert de procéder à un descriptif des biens objets dudit commandement immobilier, portant dans un immeuble situé à PARIS 11^{ème} arrondissement 9 bis rue Victor Gelez, lot N°12, logement situé au rez-de-chaussée constitué d'une pièce et cuisine sur cour, d'une pièce sur rue et notamment de :

1. *Dresser la description minutieuse et détaillée des biens et droits immobiliers sus désignés du bien immobilier objet de la saisie (ainsi que de toutes aisances ou dépendances qui pourraient apparaître ou se révéler lors des opérations de constat), en précisant notamment :*

- a) *La superficie*
- b) *Les conditions d'occupation*
- c) *L'état locatif (baux et notamment du loyer),*
- d) *Les coordonnées du syndic.*

2. *Dresser :*

- a) *Un état parasitaire*
- b) *Un état des risques d'accessibilité au plomb*
- c) *Un diagnostic relatif à la recherche d'amiante*
- d) *Un diagnostic de performances énergétiques (DPE)*
- e) *Un état de l'installation intérieure gaz*
- f) *Un état des risques naturels et technologiques.*
- g) *Un état de l'installation intérieure d'électricité.*

Et d'en dresser le Procès-verbal.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE, Huissier de Justice Associé en la Société Civile Professionnelle Didier GATIMEL, Isabelle ARMENGAUD-GATIMEL, Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE, Huissiers de Justice associés à la Résidence de Paris, y domiciliés, 40, rue de Monceau à PARIS 8ème, soussigné,

Me suis transporté ce jour au sein de l'ensemble immobilier sis 9 bis rue Victor Gelez à PARIS 11^{ème} arrondissement, où étant, en présence de Monsieur Bruno DEVAUX géomètre expert, j'ai constaté ce qui suit :

Sur place je rencontre Madame Catherine BOUTET, rendez-vous ayant été fixé pour ce jour.

Madame BOUTET nous donne accès à l'appartement situé au rez-de-chaussée porte droite, juste après une porte commandée par un interphone et Vigik.

Une porte sur rue avec Vigik est également présente.

I- **APPARTEMENT**

ENTREE:

Le sol est composé de parquet. De la moquette a été disposée sur ce parquet.

Les murs sont recouverts de peinture. Les murs sont très fortement touchés par un dégât des eaux notamment en partie supérieure du mur de gauche en entrant (mur de cloison avec les parties communes), au-dessus de la porte palière, ainsi qu'en totalité au niveau du plafond où d'importantes boursoufflures, cloquages, traces de salpêtre et infiltrations sont présents.

Equipements :

- une porte palière blindée avec boîtier de serrure de marque « VACHETTE », trois points de fermeture,
- une fenêtre à deux vantaux donnant sur cour, disposant de volets extérieurs,
- un radiateur fixé au mur.

Dans le prolongement de l'entrée, une baie donne accès à une cuisine ouverte, sans porte.

CUISINE :

Le sol est recouvert d'un carrelage présentant quelques éclats.

Les murs sont recouverts de peinture marquée par le temps.

Des décolllements, traces d'infiltrations et des boursoflures sont présents au plafond.

Équipements :

- une fenêtre d'un vantail à vitrage simple, disposant d'un grillage extérieur, donnant sur la cour arrière de l'immeuble,
- un évier inox avec paillasse, alimenté en eau courante chaude et froide par un bloc de robinetterie avec bec mitigeur, l'ensemble pris dans un plan qui forme angle droit,
- quatre plaques de cuisson de marque « SAUTER »,
- une hotte électrique de marque « IKEA FROM WHIRLPOOL »,
- des meubles suspendus,
- une crédence carrelée,
- des appareils d'électroménagers, sous le plan de travail,
- deux meubles d'une porte battante chacun.

SALLE D'EAU (FACE A LA PORTE PALIERE) :

Le sol est recouvert d'un carrelage blanc.

Les murs sont carrelés jusqu'à une hauteur d'environ deux mètres.

Le plafond et les retombées de plafond sont recouverts de peinture.

Équipements :

- une porte de communication isoplane,
- un radiateur sèche serviette mural électrique,
- une vasque émaillée alimentée en eau courante chaude et froide par un bloc de robinetterie avec bec mitigeur chromé, surmontée d'un miroir et supportée par un meuble à deux portes battantes,
- à sa gauche une cuvette de WC à l'anglaise avec couvercle et abattant, reliée à un réservoir dorsal à effet d'eau,

- un receveur de douche à porte coulissante, alimenté par un bloc de robinetterie avec bloc thermostatique, relié à un flexible et à une douchette avec rampe de fixation.

PIECE PRINCIPALE A USAGE DE CHAMBRE :

Le sol est en parquet en état d'entretien.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état, à l'instar du plafond.

Équipements :

- une porte de communication d'un vantail en bois,
- un radiateur en fonte relié à des canalisations immeuble,
- une fenêtre à vantaux, donnant sur la rue Victor Gelez, vitrage simple, disposant de volets extérieurs métalliques,
- des prises de courant,
- deux canalisations présentant des traces de coulures,
- un plafonnier.

Le compteur électrique de l'appartement est ancien avec tableau de fusibles et disjoncteur différentiel dans l'entrée.

Il m'est précisé que cet appartement correspond à l'ancienne loge de gardien.

Il m'est indiqué que cet appartement est libre de bail.

II – IMMEUBLE

L'immeuble comprend cinq étages au-dessus du rez-de-chaussée et est dépourvu de gardien.

La façade est en enduit à hauteur du rez-de-chaussée et en briques apparentes à hauteur des différents niveaux.

La rue Victor Gelez est située entre la rue des Nanettes et la rue des Bluets lesquelles donnent toutes deux sur l'avenue de la République.

L'immeuble est situé entre deux lignes de métro : la ligne 3 METRO SAINT MAUR et la ligne 2 METRO PERE LACHAISE.

III – SYNDIC DE L'IMMEUBLE

Le syndic de l'immeuble est le cabinet JUNEGE, dont le siège social est situé 170 rue d Temple 75003 PARIS. Téléphone : 01 48 87 97 81. FAX : 01 42 71 55 52.

Le gestionnaire serait Monsieur Jean GONDOUIN.

Des photographies de la façade de l'immeuble sont prises.

Mes constatations terminées, je me suis retiré.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE
DE DROIT.**

Arnaud de Montalembert

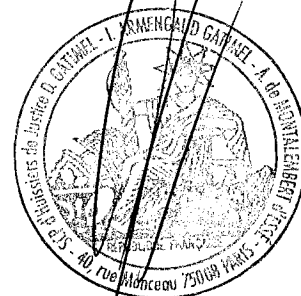




Photo n° 1



Photo n° 2